



Animation d'actions de formation

Éléments de contexte :

Des agents du MAA sont régulièrement recrutés en tant que formateurs internes pour animer des formations continues.

Ces formateurs internes disposent légitimement de l'expertise technique dans les champs disciplinaires pour lequel ils sont recrutés.

Cette formation de formateurs internes vise à leur apporter "un outillage" opérationnel pour améliorer leur approche pédagogique, leurs techniques d'animation de groupe et leurs capacités à concevoir des supports de cours les plus efficaces possibles.

Objectifs :

- Connaître les missions d'un formateur
- Comprendre les enjeux et les mécanismes liés à la formation des adultes
- Disposer de méthodes, d'outils et de canevas pour animer une action de formation et pour gérer un groupe.

Public concerné :

Formateurs intervenant pour le MAA, nouveaux ou souhaitant consolider leurs techniques d'animation, ou tout agent souhaitant devenir formateur.

Contenu proposé :

- Les missions d'un formateur (la feuille de route du formateur)
- Les différentes modalités d'apprentissage des adultes
- Les fondamentaux de la gestion d'un groupe de formations
- L'animation d'une action de formation (mise en pratique)
- La gestion d'un groupe
- La prise de parole en public

Intervenants :

Prestataire spécialisé

Date

Précisées sur le [site INFOMA Rubrique pédagogie](#)

Date limite d'inscription :

2 semaines avant

Durée :

2 jours

Nbre de participants maximum :

15 en présentiel ; 12 si distanciel

Responsable pédagogique :

Cécile SOZET - 04 87 25 97 21 cecile.sozet@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif : Information :

Béatrice ANTOINE - 03 83 49 94 12 beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr

- Pour les agents du MAA, toute inscription se fait via le self mobile [RenoïRH formation](#).

- Pour les agents non MAA ou agents MAA des opérateurs, l'inscription se fait via cette [fiche d'inscription](#) à compléter et à envoyer à formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères.

Code RenoïRH formation :

Stage NINRHU0006